

De : ÉLISABETH BORNE <information-ministre@education.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 3 janvier 2025 15:01

À : agents-mayotte@ldif.education.gouv.fr

Cc : jacques.mikulovits@ac-mayotte.fr; philippe.micheli@ac-mayotte.fr; benjamin.lazard-peillon@ac-mayotte.fr; thierry.denoyelle@ac-mayotte.fr

Objet : Aide exceptionnelle suite au cyclone Chido



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Madame, Monsieur,

Le 14 décembre dernier, l'île de Mayotte a été frappée par le cyclone Chido, entraînant la perte tragique de plusieurs de nos compatriotes et causant des dégâts considérables. Nous sommes tous profondément affectés par cet événement dont les conséquences resteront gravées dans nos mémoires.

En ces temps difficiles, soyez assurés du soutien indéfectible de l'ensemble de mon ministère. Votre résilience et votre dévouement face à l'adversité sont admirables et essentiels à la reconstruction de Mayotte.

La période de reconstruction qui s'ouvre nécessite la poursuite d'une mobilisation collective sans précédent, où chacun a un rôle essentiel à jouer pour surmonter les défis qui se présentent à nous.

Face aux difficultés économiques que vous rencontrez, et afin de répondre à l'urgence sociale, j'ai décidé de vous attribuer une aide exceptionnelle.

Cette aide vise à vous apporter un soutien immédiat qui vous permettra de faire face aux premières dépenses liées à cette situation exceptionnelle. Elle est versée aux agents dont l'indice de rémunération est inférieur ou égal à 448.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans cette épreuve, et pour garantir la continuité du service public d'éducation.

Avec tout mon soutien -


E. BORNE.